

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 23 FEVRIER 2024

L'AN 2024, le 23 FEVRIER, les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au Conseil Départemental - rue Paul Doumer à Laon.

Etaient présents : M. GRZEZICZAK, Président,
Mme BODIOT, MM. CREMONT, DAIN, DELHAYE, GERVOIS, LEBEAU, LEFEVRE, Mme LETOT-DURANDE, MM. LIEZ, Mmes MARICOT et M'SAKNI, M. MUZART, Mme PASSEMART, M. PERROU, Mmes PLATRIER, RIBEIRO, et VARLET-CHENOT, M. VERDEZ et Mme VIOLET, Administrateurs.

M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.

M. BAILLET, Chef d'Unité Parc Public au SRU de la Direction Départementale des Territoires, représentant M. le Préfet.

Pouvoirs : M. BESANÇON, Administrateur, à M. PERROU
Mme DIVE, Administrateur, à Mme M'SAKNI
Mme FRICHET, Administrateur, à M. GRZEZICZAK
M. LINIER, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.

Excusé : M. RAMPENBERG, Vice-Président

Absents : MM. EUGENE, LE NY, Administrateurs
M. MONFORT, Commissaire aux Comptes.

Assistés de : M. BASSET, Directeur Général par intérim.
Mme MOINAT, MM. ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS, Directeurs de Service.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, PESCE, Chargée des Politiques Locales.

La séance est ouverte à 10 h 00.

ORDRE DU JOUR

**LAON – RUE BERNARD PALISSY ET RUE DESCARTES – CONSTRUCTION DE 29 LOGEMENTS
LOCATIFS ET AMENAGEMENT DE 6 PARCELLES EN ACCESSION – ACQUISITION DES TERRAINS
DE LA VILLE DE LAON**

Le Bureau, lors de sa séance du 17 octobre 2022, validait le bilan financier et l'acquisition du terrain pour la construction de 29 logements locatifs et l'aménagement de 6 parcelles en accession dans le cadre du dispositif « Ma Maison dans l'Aisne ».

Ce foncier est situé autour de la place Gay Lussac entre les rues Bernard Palissy et Descartes à Laon sur les parcelles cadastrées AX 307 – 318 et 320 (propriété de l'Office), une partie de la parcelle AX 468 et l'ancien domaine public appartenant à la Ville de Laon.

Suivant la délibération du Bureau du 13 décembre 2023, il était envisagé d'acquérir une surface de 7 103 m² à hauteur de 35 € le m² sur la base de l'évaluation des Services des Domaines du 23 septembre 2022 pour un montant de 248 605 Euros.

Il est nécessaire d'intégrer l'emprise de terrain liée à la construction de l'immeuble collectif sur sa partie sud, ce qui porte la surface à 7 856 m² pour un montant d'acquisition de 274 960 Euros. Cette valeur a été validée par la délibération du Conseil Municipal de Laon du 11 décembre 2023.

Ce nouvel ajustement engendre un montant supplémentaire de 26 355 Euros intégré à la ligne budgétaire des imprévus sans modification du plan de financement actuel.

Les autres termes de la délibération du 17 octobre 2022 restent inchangés.

Le Maire de Laon, Monsieur Eric Delhaye, Madame Sylvie Létot-Durande et Monsieur Antoine Lefèvre, élus de la Ville de Laon, sont administrateurs à l'Opal.

A ce titre, la conclusion d'une convention entre l'Office et la Mairie de Laon est subordonnée à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration de l'Office, en application des dispositions de l'article L 423-10 du code de la construction et de l'habitation, s'agissant d'une convention réglementée.

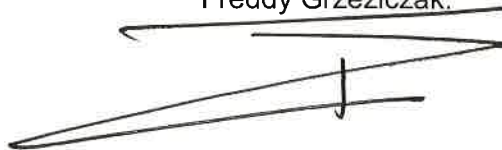
Compte tenu de ce qui précède, il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser le Directeur Général à :

- procéder à l'acquisition des parcelles de la Ville de Laon sur une surface de 7 856 m² au prix de 274 960 Euros, hors frais d'acte,
- signer la convention réglementée entre la Ville de Laon et l'Oph de l'Aisne,
- et effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les actes permettant le bon déroulement de cette opération.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, donne son accord aux propositions ci-dessus. Madame Sylvie Létot-Durande et Messieurs Eric Delhaye et Antoine Lefèvre ne prennent pas part au vote.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.



Acte à classer**CA-4008**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-05T11-11-45.01 (MI251401708)

Identifiant unique de l'acte : 002-423119395-20240223-CA-4008-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : LAON - RUE BERNARD PALISSY ET RUE DESCARTES - CONSTRUCTION DE 29 LOGEMENTS LOCATIFS ET AMENAGEMENT DE 6 PARCELLES EN ACCESSION - ACQUISITION DES TERRAINS DE LA VILLE DE LAON

Date de décision : 23/02/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : N. 4008 - LAON - RUES PALISSY ET DESCARTES - CONSTR. 29 LOGTS LOC ET AMENAGT PARCEL. EN ACCESSION - ACQUIS TER VILLE DE LAON - CONV REGLEM..PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date **05/03/24** à 11:11

Par **HERMI Farida**

Transmis

Date **05/03/24** à 11:11

Par **HERMI Farida**

Accusé de réception

Date **05/03/24** à 11:16